

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS5511

présenté par

M. Castellani, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Jean-Louis Bricout, M. Colombani,
M. de Courson, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier,
M. Naegelen, M. Pancher, M. Panifous, M. Saint-Huile, M. Serva, M. Taupiac, M. Warsmann et
Mme Youssouffa

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.